



comité
71
athlétisme

meeting_CDA71
Meeting CDA71

MEETING ATHLÉ 71

Mercredi 01 Juillet 2026
Chalon-sur-Saône

Stade Léo Lagrange - Dès 17h15

Meeting primé à label régional

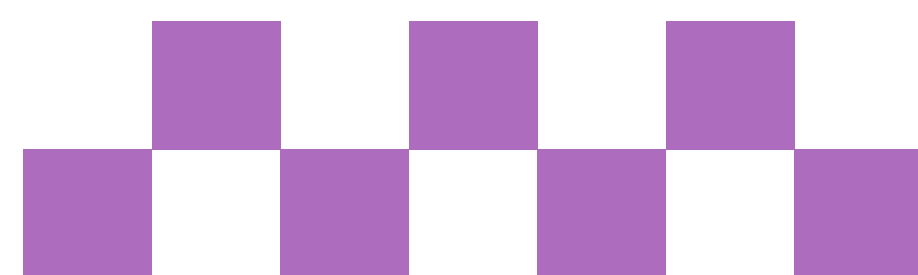


Nos partenaires



2026

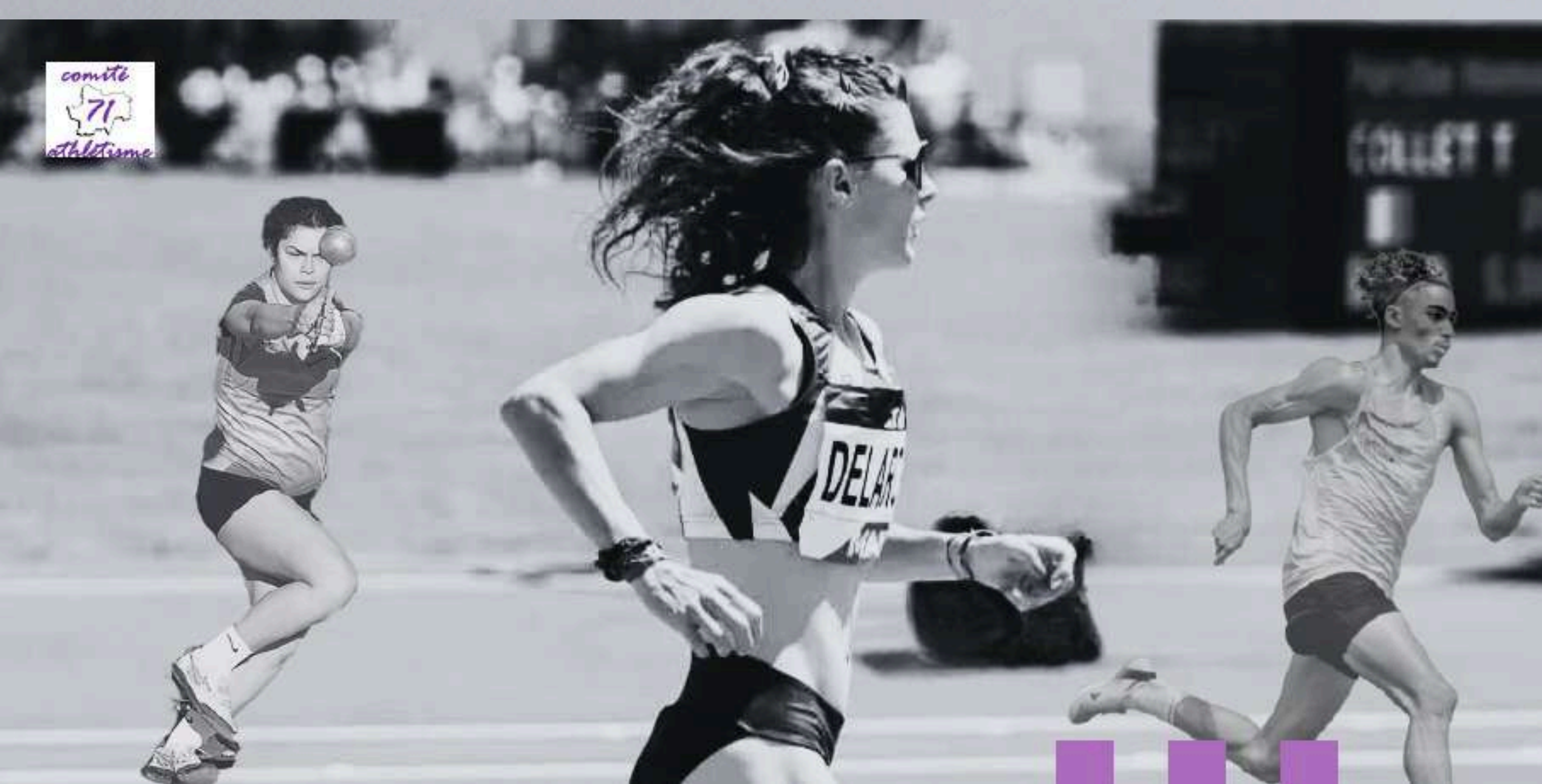
Programme Meeting



Horaires	Courses	Sauts		Lancers
17h15	3000m Marche	Début des concours 18h00		
17h40	Séries 100m TCF et TCM	Perche Hommes	Triple Saut Femmes et Hommes	Marteau Femmes et Hommes
18h25	400m Haies TCF et TCM			
19h00	Finales 100m TCF et TCM			
19h20	800m TCF et TCM			
20h20	200m TCF et TCM			
20h00	Finale 110m Haies Hommes	Perche Femmes	Longueur Femmes et Hommes	Disque Femmes et Hommes
21h00	2000m Steeple TCF			
21h30	3000m TCF et TCM			
22h00	5000m Marche TCF et TCM			
22h40	Récompenses			

Meeting Athlé71 - Mercredi 1er Juillet 2026 - Chalon

Programme prévisionnel - Pré-Meeting l'après midi



2026

Nos meilleurs espoirs made in 71

Demi-fond / Marche

Rémi SAILLARD - ECA - 800m

- 3ème place aux championnats d'Europe Masters - 800m
- Champion de France M35 - 400m en 2023
- Record Régional M35 sur 400 et 800m

Elvina CARRE - LAC - Marche

- 7 sélections en équipe de France de Marche
- 12 podiums nationaux
- Viche championne de France ESF 3000 et 10000m marche
- 5 records régionaux

Mehdi MEJNAOUI - ECA - 3000m

- Record 71 - 5km Route CAM
- 3ème au Cross Interrégion 2024
- Finaliste aux championnats de France de cross 2024
- 3 titres de champions régional

Sprint / Haies

Hugo JACQUET-DZONG - EAM - 100 / 200m

- 2 sélections en équipe de France jeunes
- 1 titre de champion d'Europe Juniors (Relais 4x100m)
- 8 podiums nationaux dont 2 titres sur 200m en 2023 et 2025
- Records régionaux 100m-200m

Axelle STEINFORT - EAM - 400m haies

- Championne de France CAF 400m haies en 2025
- 3ème place aux championnats de France CAF 400m haies en 2024
- Record de Saône et Loire 400m

Sauts

SORET Océane - ECA - Triple saut

- 11 titres de championne régionale Triple-Saut
- Finaliste championnats de France Hiver et Été en 2025

PARMENTIER Jules - EAM - Longueur / Triple-saut

- 7 titres de champion régional Longueur et Triple-saut
- Finaliste championnats de France Hiver et Été en 2025

VICENTE Elisa - EAM - Saut à la Perche

- Médaille de Bronze aux pointes d'or MIF en 2025
- Meilleure performance Française de la saison 2025 - Perche MIF
- Record régional Perche MIF
- 11 titres régionaux

Lancers

Hanna BENDAHMANE - ABS - Marteau

- 3ème aux championnats de France - Marteau ESF
- 15 titres de championne régionale

Mathis DUVERNOISE - ABS - Marteau / Disque

- 3ème aux championnats de France - Marteau CAM 2024
- 8 titres de champion régional



Meeting Athlé71 2ème édition



Les packs Sponsors

B
R
O
N
Z
E

500 €

A
R
G
E
N
T

1000 €

O
R

2000€

Affichage logo sur communications, affiches et flyers + sur nos réseaux sociaux



Mention sur les sites web officiels



Accès à l'espace VIP lors du meeting haut-niveau



Visibilité sur le stade + abords du stade (Banderoles + Affichage derrière podiums)



Annonces Speaker



Communication spécifique sur les réseaux sociaux (3 fois dans l'année)



Naming sur une épreuve définie



Participation à la remise des récompenses du meeting



Animation Diagnoform offerte sur votre lieu de travail auprès de vos collaborateurs



Je soussigné :
Agissant en qualité de représentant de la société :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

M'engage à soutenir le CDA71 dans le cadre du Meeting Athlé71 - 01/07/2026

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Partenariat financier | <input type="checkbox"/> Mécénat financier |
| <input type="checkbox"/> Partenariat matériel ou prestation | <input type="checkbox"/> Mécénat matériel ou prestation |

Montant de l'engagement :
(Valoriser la nature de l'engagement en cas de soutien matériel)

Conditions du partenariat : Pack OR - Pack ARGENT - Pack BRONZE

Mode de règlement : Virement Chèque

Une facture ou un reçu fiscal vous sera adressé à l'adresse renseignée ci-dessus.

Fait à :

Le :

Le partenaire :

Pour le CDA71

***Mécénat :** Les articles 200 et 238 du Code Général des Impôts permettent aux entreprises de faire des dons aux associations déductibles à 66% de vos impôts sur les sociétés (dans la limite de 5 % de votre chiffre d'affaires). Dans le cadre du mécénat, la communication doit respecter une certaine discrétion. L'entreprise peut associer son nom aux opérations réalisées (à l'exception de tout message publicitaire) à condition « qu'il y ait une disproportion marquée entre les sommes versées et la valorisation de la prestation rendue », sous peine d'une requalification de l'opération en parrainage.